



## X Assises européennes de la montagne

### La vulnérabilité des montagnes face au changement climatique : comment les montagnards et les territoires peuvent-ils s'adapter et atténuer ses effets ?

3-5 octobre 2016

#### Déclaration de Bragança

#### « Faire face au défi du changement climatique : s'adapter pour les générations futures »

Nous, représentants d'Euromontana, rassemblés à Bragança le 4 octobre 2016, déclarons :

*Premières affectées par le changement climatique, les populations de montagne sont parmi les plus sensibles à ce dérèglement d'ampleur mondiale comme cela a été reconnu dans la Déclaration de Rio +20 « L'avenir que nous voulons ». Si nous saluons positivement la ratification de l'accord de Paris signé à l'issue de la COP21, nous regrettons néanmoins son absence de référence aux territoires de montagne.*

*Les impacts économiques, environnementaux, physiques et sociaux du changement climatique se ressentiront en montagnes et bien au-delà sur les populations dans les plaines. Le développement important de mesures ne pourra pas complètement empêcher ces effets qui se font déjà sentir, mais seulement les atténuer.*

*Les montagnes, et les montagnards avec leur forte habitude de s'adapter à des conditions difficiles, sont également une force dans la lutte contre les effets du changement climatique avec des écosystèmes qui participent au stockage du carbone, qui évitent l'érosion des sols, qui ralentissent les glissements de terrain et qui permettent la provision de nombreuses énergies renouvelables.*

*La situation exige que les montagnards s'adaptent au changement climatique. Cela implique de se positionner pour anticiper ses effets néfastes, d'agir de sorte à prévenir ou minimiser les dommages causés en limitant les émissions de CO<sub>2</sub> et en mettant en place des stratégies d'adaptation. Cela implique également de saisir les opportunités potentielles afin d'assurer le maintien et la qualité de vie des générations futures dans ces régions.*

#### **Pour faire face au défi du changement climatique dans les zones de montagne et afin de s'adapter pour les générations futures, nous appelons les institutions :**

- **À prendre en compte la dimension territoriale** et à reconnaître **le rôle clé joué par les zones de montagne dans la régulation du climat.**
- À la mise en œuvre d'une **stratégie européenne spécifique pour les zones de montagne**, comme demandé dans le rapport d'initiative du Parlement Européen du 10 mai 2016 sur la politique de cohésion des zones de montagnes européennes.

- À soutenir l'accompagnement de mesures d'adaptation et d'atténuation **par la mise en place de programmes de subventions et de financements** (crédit d'impôt par exemple) efficaces qui permettent de changer non seulement la gouvernance mais aussi le comportement des organisations et des entreprises ainsi que des individus.
- À **accompagner le changement sur le long-terme** en mettant en place des stratégies pour maintenir le financement sur plusieurs années, dans une logique multi-acteurs.
- À **renforcer les chaînes de production régionales** que ce soit dans l'agriculture, la sylviculture mais aussi dans l'industrie afin d'éviter des transports inutiles de marchandises et de renforcer la valeur ajoutée régionale. A cette fin, la labélisation de produits régionaux est un outil important qui peut sensibiliser les consommateurs.
- À **réorienter la recherche et l'innovation** vers les processus d'adaptation dans les massifs de montagne et surtout à proposer de nouvelles pistes et outils pour s'adapter au changement climatique.
- À encourager le **développement d'une économie circulaire vertueuse** afin de réduire les déchets et les apports en énergie qui peuvent être évités et de préserver les ressources naturelles limitées.
- À la **mobilisation des acteurs à tous niveaux**, notamment les décideurs politiques européens, nationaux, régionaux sans oublier locaux grâce à une **approche participative**
- À encourager **l'échange d'expériences sur des bonnes pratiques d'adaptation** à travers toutes les zones de montagne en Europe et dans d'autres territoires de montagne du monde.
- À **favoriser l'éveil des consciences des acteurs de la montagne**, notamment par l'éducation des jeunes afin de comprendre comment atténuer le changement climatique y compris au quotidien.

### Agriculture et sylviculture :

Le changement climatique avec à la fois des périodes de sécheresse et des événements pluviaux plus importants oblige les agriculteurs à s'adapter aux transformations de structure des prairies ou encore à la lutte contre les espèces invasives et à de nouvelles maladies. Nous appelons les institutions européennes et les agriculteurs à :

- **Maintenir des mesures agro-environnementales** au sein de la PAC ;
- **Développer et sélectionner les cultures et les variétés adaptées** à la durée attendue des saisons plus longues et aux ressources disponibles en eau, plus résistantes aux nouvelles conditions de températures et de pluie ainsi qu'aux maladies et espèces invasives;
- **Ajuster le calendrier des opérations agricoles** comme le semis, la fauche ou la récolte ;

- **Encourager le maintien de pâturages** présentant un atout pour la biodiversité et le stockage de carbone ;
- **Valoriser les produits de montagne** via notamment la Charte européenne des Produits de Montagne de Qualité et la mention facultative de qualité « produits de montagne » afin d’encourager une production locale de qualité, durable et respectueuse de l’environnement ;
- Favoriser la **consommation locale** via la promotion des circuits courts et la passation de marchés publics verts pour les écoles et les hôpitaux notamment.

Les forêts de montagne présentent un fort potentiel dans la protection contre les dangers naturels, la production de biomasse, la protection contre l’érosion des sols ou encore pour le stockage du carbone. Elles sont néanmoins mises en péril par des périodes de sécheresse plus importantes. Nous appelons à :

- **Conserver et préserver les forêts de montagne** qui permettent de capter le CO<sub>2</sub>, notamment en planifiant la régénération des espèces sur le long terme, en réduisant les risques naturels liés aux feux de forêt et aux invasions d’insectes et en encourageant l’utilisation du bois comme substitut aux énergies fossiles ;
- **Améliorer la gouvernance avec une gestion concertée des forêts** sur le plan de la production et de la politique foncière ;
- Encourager **l’utilisation de la biomasse** comme source d’énergie et comme matériau de construction.

### Eau et énergies gérées de manière durable

Les montagnes jouent le rôle de châteaux d’eau naturels pour l’Europe, fournissant en eau les zones montagneuses et les territoires en vallée. Nous appelons à :

- Une approche intégrée de la **gestion durable des ressources en eau**, en évitant les pertes et en favorisant les stockages
- Une **amélioration des systèmes d’irrigation** qui permet de sécuriser les systèmes d’exploitation dans leur adaptation au changement climatique.

Afin de réduire les consommations d’énergie et de produire des énergies plus durables et renouvelables, nous appelons à :

- Encourager **l’épargne énergétique** à travers une meilleure efficacité énergétique, notamment au niveau local ;
- **Développer les énergies renouvelables** : l’utilisation combinée de différentes énergies (installations hydro-électriques, petites turbines éoliennes, installations photovoltaïques et solaire-thermiques locales) contribue au développement des sources énergétiques naturelles et renouvelables, disponibles en milieu de montagne ;
- **Rémunérer équitablement les communautés de montagne** pour l’utilisation de leurs eaux et de leurs ressources énergétiques.

## La biodiversité et les zones protégées

Sachant que de très nombreux habitats et espèces ne vivent qu'exclusivement ou presque exclusivement dans les montagnes européennes, il faut préserver cette faune et cette flore unique de montagne. Nous appelons à :

- **Maintenir des espèces et des habitats** dans une logique de développement durable tout en garantissant le maintien des activités économiques ;
- Favoriser le **maintien de la biodiversité en général** et en particulier la diversité des systèmes de production, des ressources génétiques et des variétés permettant de valoriser, par l'activité agricole, l'ensemble des territoires et notamment les plus difficiles ;
- Mieux reconnaître les **services écosystémiques** fournis notamment grâce aux agriculteurs et les propriétaires forestiers de montagne et une meilleure compensation de ces services écosystémiques fournis pour le bien-être de la population entière ;
- **Assurer que le paiement des services écosystémiques** est bien utilisé pour la provision de ces services ;
- Préserver la **continuité écologique** entre les réservoirs de biodiversité et des zones protégées en préservant et en favorisant des corridors entre celles-ci et les zones Natura 2000 y compris transfrontaliers ;
- **Encourager à développer à plus grande échelle les initiatives locales réussies** afin de permettre d'atteindre une masse critique suffisante.

## D'un tourisme d'hiver au tourisme quatre saisons avec le développement de destinations durables

Chaque année, les montagnes accueillent des dizaines de millions de touristes. Le changement climatique continuera de diminuer la disponibilité de la neige pour les sports d'hiver et entraîne le besoin d'une diversification de l'offre touristique. Nous appelons à :

- **Préserver et promouvoir le riche patrimoine naturel et culturel**, atout clé du développement touristique et base des identités locales ;
- Développer de **nouveaux produits et services** basés sur les activités traditionnelles, sur les produits locaux, l'environnement de la montagne et sur le patrimoine et la culture uniques des zones de montagne. Ceci afin **d'allonger la saison** touristique au-delà de la saison traditionnelle de chaque destination et de viser des nouveaux publics cibles tels que les seniors ;
- Avoir une **approche ciblée des différents types de publics** et d'adapter l'offre touristique en conséquence
- **Développer l'agro-tourisme** et des synergies entre agriculture et tourisme ; et encourager la **vente à la ferme** des produits locaux ;
- Améliorer l'information des touristes sur les options de **transport** public qui permettent de voyager depuis et vers une destination et entre les zones de montagne ;

## Accessibilité des zones de montagne : le développement des services de transport durable et des TIC

Afin de développer **des offres de transport durables** qui permettent de réduire le nombre de déplacements et qui permettent une mobilité douce respectueuse de l'environnement, nous appelons :

- La Commission européenne à **développer un paquet législatif sur la mobilité rurale**, comme cela a été fait sur la mobilité urbaine ;
- **A renforcer la recherche fondamentale et appliquée sur les véhicules électriques** ; et sa mise en œuvre dans les territoires ;
- Les autorités nationales et régionales à mettre en place des politiques ambitieuses pour **soutenir des alternatives de transport durables (transports en commun, à la demande, véhicules électriques)** ;
- **A développer le multi-services** (comme le transport des personnes et des biens en même temps) par les autorités régionales et locales de transport afin d'éviter les véhicules vides et d'augmenter la viabilité des transport publics.

L'accès au très haut débit et aux TIC dans les zones de montagne représente un enjeu majeur. Il permet d'éviter les déplacements inutiles et de réduire l'empreinte carbone, ainsi que de collecter de l'information sur le changement climatique. Aussi nous recommandons :

- De **prioriser l'accès au très haut débit** en privilégiant prioritairement les zones isolées où les incitations publiques doivent être plus fortes que dans les zones très peuplées ;
- Le développement du **télétravail et de centres de télétravail intelligents** qui rassemblent différents services et utilisateurs dans un même endroit ;
- La **formation du personnel aux TIC et notamment des jeunes**, spécialement pour les outils de prévention et d'alerte en cas d'avalanche, d'éboulements ou d'inondations ;
- **La collecte et l'étude des données climatiques à un niveau plus local.**

## Innovation dans la gestion des risques naturels :

Afin de prévenir les risques naturels et de mieux réagir lors d'accidents, nous recommandons que :

- Les **bases de calculs** pour les mesures de prévention contre les dangers naturels intègrent les variations dues au changement climatique ;
- **L'aménagement du territoire** tienne compte des variations futures dues au changement climatique ;
- **Le partage des données liées aux risques soit en libre accès** ;
- La promotion d'une **approche intégrée** aux dangers naturels ;
- La formation d'experts en risque.

## Enfin, nous, Euromontana, nous engageons à :

Contribuer avec nos activités à développer une **économie propre, compétitive, résiliente et à faible intensité de carbone pour des montagnes vivantes en Europe** à travers :

- Le développement des **projets européens** sur la thématique de l'adaptation au changement climatique ;
- L'encouragement de la **recherche scientifique multidisciplinaire** via le développement de nouveaux projets de recherche sur l'impact du changement climatique dans les zones de montagne et une communication efficace entre chercheurs et les nombreuses parties prenantes de terrain ;
- La **dissémination des possibilités d'adaptation au changement climatique et de bonnes pratiques** dans les différents territoires européens ;
- Des propositions pour **mieux intégrer la dimension montagnarde dans les contributions nationales des pays** suite à l'Accord de Paris ;
- Le **travail de lobbying** vis-à-vis des institutions européennes pour les encourager à prendre en compte **l'approche spécifique de la montagne** dans le développement des politiques et des programmes ;
- La possibilité d'offrir aux membres **une plateforme de dialogue et des conseils sur l'adaptation au changement climatique** dans les zones de montagne et de les accompagner dans leurs démarches locales ;
- L'adoption d'une **attitude au quotidien** pour lutter contre le changement climatique avec des bonnes pratiques qui soient exemplaires au niveau de la consommation de produits locaux, de l'utilisation d'une mobilité adaptée, du recyclage....